




LES ENJEUX LIÉS À L'IMPLANTATION D'UNE MDA DANS UN TERRITOIRE

Animation :


Grégory AUTIER, RNMA




Marion NICOLAY-CABANNE – Première adjointe et vice-présidente du CCAS de la Ville de Tours, déléguée à la vie associative et à la démocratie locale



Luc VILLEMANT – Directeur du Centre socio-culturel « Les Portes du Valois » - Nanteuil-le-Haudouin



Sophie SIMONNET – Adjointe au maire de Caen en charge de la démocratie de proximité et de la vie associative



LES ENJEUX LIÉS À L'IMPLANTATION D'UNE MDA DANS UN TERRITOIRE



Grégory AUTIER
RNMA

Bonjour à toutes et à tous. La première table ronde a trait aux enjeux qui peuvent amener à implanter une MDA sur un territoire. Avant de donner la parole aux 3 intervenants, je vais tenter de définir ce que sont les enjeux d'implantation d'une Maison pour le RNMA. Pourquoi une maison est-elle implantée dans un quartier donné ?

Lorsqu'une commune a conscientisé le fait que créer une Maison est un outil concourant au développement de la vie associative locale, il faut définir si un bâtiment doit être construit ou s'il faut rénover un bâtiment existant.

L'étendue du territoire d'action intervient : intercommunalité, commune de 15 000 habitants ou de 100 000 habitants. Nos témoins vont s'exprimer sur la situation à Tours, Nanteuil-le-Haudouin, Caen.

Sophie SIMONNET a précisé en introduction qu'il ne s'agissait pas simplement de poser une Maison sur un quartier. Il s'agit d'un acte politique, la Ville de Caen a défini ce qu'elle entendait par politique municipale d'accompagnement puis elle a choisi un lieu.

L'enjeu peut être financier, concerner l'éligibilité à des crédits. Les Conseils citoyens peuvent amener à renforcer la participation sur un territoire. Conseil citoyen implique quartier et Politique de la Ville. Les financements liés à cette politique seront obligatoirement abordés, ce qui peut orienter le choix du lieu d'installation, la municipalité pouvant alors bénéficier de ressources spécifiques pour financer son projet. L'enjeu peut-être de modifier la vocation d'un bâtiment existant, c'est souvent le cas d'établissements scolaires fermés à cause d'un manque d'élèves. À Dijon, un foyer a été transformé. Un autre enjeu est celui de l'écoute et de la volonté des acteurs. Une décision est souvent prise lorsqu'une volonté est exprimée par les acteurs associatifs, ce qui peut orienter les choix. Il peut y avoir concertation entre la collectivité et ces acteurs ou décision d'implanter une Maison par le maître d'ouvrage qu'est la collectivité. La facilité d'accès peut intervenir : centre-ville ou périphérie.

D'autres enjeux existent, ils nous ont amenés à vous proposer cette table ronde : implanter une Maison à un endroit précis d'une ville est un choix politique, par quoi a-t-il été guidé ?



Marion NICOLAY-CABANNE - Première adjointe et vice-présidente du CCAS de la Ville de Tours, déléguée à la vie associative et à la démocratie locale

Il n'y avait pas de Maison des associations à Tours, c'était l'une de nos spécificités. Les associations étaient logées dans des locaux municipaux ou des locaux en location. Aucun lieu n'était dédié aux associations, il n'y avait pas de lieux ressources ; or, c'était une demande forte et récurrente de leur part. Fin 2017, lors d'un changement de maire, nous avons décidé de créer rapidement une Maison des associations.

Savoir où la placer a été une question que nous ne nous sommes pas posée très longtemps. Il y a plusieurs quartiers prioritaires à Tours : 7 dans la ville même et l'un d'entre eux est en centre-ville. Dans ce quartier prioritaire en centre-ville, il existe un collège fermé il y a 5 ou 6 ans pour répartir les élèves dans 3 autres collèges, afin de l'ouvrir sur d'autres quartiers. Ce bâtiment était quasiment vide ; très rapidement, dans la partie administrative des locaux, nous avons créé une Maison de la réussite. Elle s'adresse plus précisément aux jeunes des quartiers prioritaires, notamment dans le quartier où nous l'avons installée. De plus, ce quartier a été retenu dans le cadre des plans nationaux de rénovation urbaine. Il s'agit vraiment d'un quartier prioritaire : 54 % de la population est en dessous du taux de pauvreté, il s'agit de grands ensembles des années 1970 plutôt en bon état, mais les équipements publics sont en déshérence. Les écoles n'ont pas fermé, car dans ces quartiers il y a beaucoup d'enfants, il y a même une augmentation de la population scolarisée. Mais les écoles comme les équipements sportifs sont en mauvais état.

Ce n'est pas la collectivité qui décide de la limite d'un quartier prioritaire : elle passait juste à côté du bâtiment. Nous avons négocié avec l'État pour inclure une rue supplémentaire afin que la rénovation de l'ancien collège puisse bénéficier de financements.

Les travaux sont en cours. Le rez-de-chaussée n'est pas vide, une crèche y est installée dans l'attente de la construction d'une crèche dans un autre quartier. C'est une opération tiroir : lorsque la crèche aura déménagé, nous pourrons ouvrir. Nous avons profité de ce temps pour coconstruire avec les associations. Elles ont été sollicitées par questionnaire, des réunions publiques ont été organisées, les besoins ont été listés, des propositions ont été faites parmi lesquelles elles ont dû choisir. Nous allons ouvrir cette Maison des associations en décembre 2019. Nous avons choisi une date symbolique, le 5 décembre qui est la Journée internationale du bénévolat. Dans les étages, les travaux auront encore lieu, car le désamiantage n'est pas terminé.

Nous avons vraiment la volonté d'être implantés dans ce quartier prioritaire. D'abord parce qu'il est prioritaire, nous avons besoin de l'ouvrir. Ouvrir un quartier doit se faire dans les deux sens : les collégiens vont aller dans d'autres quartiers, mais des personnes d'autres quartiers doivent y entrer. La ligne actuelle de tram passe dans ce quartier, il en sera de même pour la deuxième ligne. Nous tenons beaucoup à avoir une vraie mixité d'usage dans les quartiers prioritaires.

Grégory AUTIER - RNMA

Lorsque le maire a pris ses responsabilités, il était convaincu qu'il fallait créer une Maison des associations. En résumé, les enjeux étaient : l'existence d'un collège désaffecté, une logique Quartier prioritaire de politique de la ville (QPPV) qui permet de compléter le plan de financement, une volonté d'ouvrir ce territoire pour générer de la mixité, l'existence de transport en commun.



Marion NICOLAY-CABANNE - Tours

De plus, ce quartier est au centre-ville. C'est l'un des critères de choix par rapport à d'autres quartiers. La gare de Tours est en centre-ville, ce quartier prioritaire le touche. Ce quartier compte 3 000 habitants. Nous pensons réussir à faire venir des associations, car nous en ferons un véritable lieu de ressources. Nous ferons de l'hébergement pérenne pour les associations ressources, il y aura également des salles ouvertes à tous. Ce sera un soutien logistique, un lieu de formation, d'accompagnement, d'animation. Il y a pratiquement 3 000 associations à Tours, environ 200 se créent chaque année, mais elles se connaissent peu, car aucun lieu ne permettait des rencontres, des échanges. Nous n'avions même pas de Forum des associations, nous partions vraiment de très loin. Ce lieu d'animation est extrêmement important et très attendu. Le maire organise toutes les 3 semaines un déjeuner associatif auquel sont invités les présidents de 5 ou 6 associations dont les objets sont totalement différents. Tous les sujets de discussion sont abordés, cela leur permet de se connaître. Les associations demandent que ce type de rencontres se fasse plus souvent et qu'elles ne soient pas obligatoirement à l'initiative du maire. Notre volonté est de créer un lieu d'animation interassociatif pour créer une dynamique et des projets interassociatifs. Nous avons commencé à proposer des formations intitulées : « Les ateliers de la vie associative ». Le résultat était bon, mais il n'existait pas de lieu dédié. Nous développerons ce projet dans ce lieu municipal, dont l'animation sera réalisée par des associations ressources très demandeuses, qui ont l'expérience, la compétence. Nous nous appuyerons sur elles pour proposer ces temps de formation, d'animation répondant précisément aux besoins qui nous ont été transmis.

Grégory AUTIER - RNMA

Ce lieu semble avoir de nombreux critères positifs, la ville a-t-elle étudié d'autres possibilités ?

Marion NICOLAY-CABANNE - Tours

Nous avons étudié une ou deux autres possibilités, mais ce lieu s'est imposé dès la première visite. Il y a des salles de classe de toutes les tailles. En dehors du désamiantage, nous avons très peu de travaux à faire pour que ce lieu soit habitable. Une cloison doit être abattue pour faire une salle de plus de 100 personnes. Quelques cloisons doivent être construites pour créer des bureaux pour les associations permanentes. L'espace de coworking sera au rez-de-chaussée, il y aura un lieu de restauration. La superficie des salles existantes répond aux besoins. Le peu de modifications à apporter nous permettra d'ouvrir très rapidement.

Grégory AUTIER - RNMA

La Maison de Nanteuil-le-Haudouin vient d'intégrer le RNMA : quels critères vous ont amené à choisir un lieu pour implanter de nouvelles activités ?



LUC VILLEMANT - Directeur du Centre socio-culturel «Les Portes du Valois» - Nanteuil-le-Haudouin

Le Centre socio-culturel est implanté à Nanteuil-le-Haudouin, chef-lieu de 4 000 habitants, mais le nouveau lieu dédié aux associations, le Hang'art, n'est pas sur cette commune.

Le canton de Nanteuil-le-Haudouin est à la limite de l'Île-de-France, la nationale 2 le traverse, les gares de la ligne SNCF ferment leurs guichets les unes après les autres. Beaucoup considèrent cet espace comme une ville-dortoir. De nombreux habitants y sont venus au cours des années précédentes avec l'espoir de vivre «la ville à la campagne». Ils ne se sont pas aperçus ou ils se sont aperçus trop tard que certains services n'existaient pas, qu'il y avait des problèmes de mobilité, etc.

Elles ne le sont probablement pas dans les mêmes proportions qu'à Tours et à Caen, mais les associations sont nombreuses : une centaine d'associations sur un canton de 20 000 habitants. Dans leur grande majorité, leurs dirigeants sont retraités et responsables depuis 20 à 40 ans, ils commencent à baisser les bras.

Les personnes extérieures au Centre socioculturel le considèrent comme agréable, car c'est une maison de ville, mais il est impropre à l'accueil du public et des associations. Nous continuons à y exercer nos activités, car c'est le seul lieu existant. Il y a 2 ans, nous avons loué un entrepôt de 500 m² pour stocker notre matériel et ainsi dégager des bureaux, des espaces destinés à l'accueil des salariés dans le bâtiment occupé par le Centre. Face à l'entrepôt, nous avons jugé que nous ne devons pas être les seuls à y avoir accès : il existe de nombreux projets, des demandes associatives qui ne peuvent pas être mises en œuvre.

Ce bâtiment est à Boissy-Fresnoy, petite commune rurale de 1 000 habitants, à 5 km de Nanteuil-le-Haudouin. Il est réellement excentré, ce qui a conduit à mener une réflexion : comment cet espace peut-il accueillir de nouveaux projets, des associations nouvelles et anciennes ? Nous n'en sommes encore qu'aux prémices, mais l'enjeu économique existe pour revitaliser le territoire, créer de nouveaux emplois, proposer au public local des événements culturels et d'autres activités. Nous voulions également donner de l'envie aux associations avec lesquelles nous travaillons. Par le biais du Hang'art, elles pourront développer des activités.

L'inauguration a eu lieu en juin 2018, de nombreuses associations et particuliers envisagent d'y développer leurs activités professionnelles. L'intérêt principal du lieu est de pouvoir croiser toutes ses envies.

Grégory AUTIER - RNMA

Le lieu est excentré, qu'en est-il de son accès par les transports en commun ?



Luc VILLEMANT - « Les Portes du Valois » - Nanteuil-le-Haudouin

Dans la campagne, le problème de la mobilité existe toujours. Le Centre social s'est équipé de minibus depuis très longtemps, nous travaillons également sur le covoiturage, etc.

Sous-tendant l'implantation de ce lieu, il existe un projet de vie collective qui allie l'emploi, l'écocitoyenneté, le développement d'activités (un festival de théâtre porté par une association et le Centre social aura lieu grâce à l'existence de cet espace). Le rôle de ce nouveau bâtiment du Centre social est imaginé en grande partie comme devant être un espace d'aide logistique aux projets des autres.

En tant que Centre social, notre volonté est de donner leur part aux initiatives des habitants, lesquelles se retrouvent très souvent dans l'activité des associations. Notre rôle est donc également d'appuyer des associations, de leur permettre de donner vie à leurs projets. Ce lieu est conçu comme totalement ouvert, nous n'avons aucun projet prédéfini. C'est compliqué à vivre, notamment lorsque nous présentons ce projet à des élus. La seule idée claire et définie est d'être présents pour permettre aux autres d'avancer, de se développer.

Grégory AUTIER - RNMA

La politique d'accompagnement de la vie associative de la Ville de Caen a été exposée par Sophie Sommet à l'ouverture de ces rencontres. Son déroulé amenait à dire que la création de la Maison est la conséquence d'un projet conduit depuis quelques années par la collectivité. Nos Rencontres se déroulent dans ce nouveau bâtiment, « le 1901 », en plein quartier de la Guérinière : le choix de ce quartier a-t-il été guidé par des raisons autres que le fait d'être en QPPV (NDLR : Quartier prioritaire de la politique de la ville ?)

Sophie SIMONNET – Adjointe au maire de Caen en charge de la démocratie de proximité et de la vie associative

Lorsque vous dites à une association caennaise telle qu'un club de bridge ou une association de concours de Scrabble que leur prochaine assemblée générale devra se dérouler à la nouvelle Maison des associations à la Guérinière, ce fait n'est pas très bien accueilli. Parmi les 5 quartiers prioritaires de Caen, la Guérinière est l'un de ceux dont on parle le plus en mal. Vous êtes non seulement au cœur d'un QPPV portant tout un imaginaire, mais aussi au sein du « Triangle d'or » : la mosquée, l'EHPAD, le terrain des Gens du voyage. Il se trouve que la Ville est propriétaire du terrain sur lequel la nouvelle Maison a été construite. Notre choix un peu osé et volontaire est sous-tendu par plusieurs raisons.

La Guérinière n'est pas le quartier le plus en difficulté, mais il a la plus mauvaise image. Faire venir des personnes qui n'y seraient jamais venues est un enjeu très fort pour obtenir un changement d'image.

De plus, nous ne souhaitons pas uniquement faire transiter des personnes extérieures, mais bien voir mener des activités avec les gens de ce quartier. Installer des associations publiques et parapubliques dans des quartiers en difficulté, nous le faisons tous : généralement, elles vivent en intruses, aucun lien n'est créé. Nous espérons que « le-1901 » vivra avec le quartier : c'est un



défi. Nous ne savons pas encore comment nous réussirons à faire le lien avec les associations, par exemple celles d'habitants qui commencent à s'approcher sans encore créer de lien. Déjà, un Forum de l'emploi s'est tenu avec tous les acteurs du quartier en septembre 2018.

La possibilité d'obtenir des financements entre également en compte. Il y a des financements spécifiques aux quartiers prioritaires. Nous n'avons pas été très performants, car nous n'avons pas fait toutes les demandes possibles. Le financement est essentiellement municipal et nous avons eu une subvention du Conseil départemental de 300 000 € sur un budget global de 3,5 M€. L'apport départemental a été possible parce qu'il s'agit d'un projet dans un QPV, mais aussi parce que nous voulons créer du lien social. Je pense que nous aurions pu avoir le même type de subvention « Politique de la ville » du Conseil régional, mais nous avons avancé trop rapidement et nous n'y avons pas pensé. Nous portons un autre projet dans un autre quartier prioritaire, et nous n'oublierons de solliciter aucun des financeurs potentiels.

Grégory AUTIER - RNMA

Existait-il d'autres possibilités ou l'implantation dans ce quartier a semblé évidente pour les raisons qui viennent d'être évoquées dont l'une est le changement d'image du quartier ?

Sophie SIMONNET - Caen

Il y a un historique. Certains d'entre vous ont participé à des Rencontres il y a 5 ans dans l'ancienne MDA qui était au cœur du centre-ville. L'image était totalement différente, ce qui explique la difficulté de faire venir des associations à la Guérinière. Comme beaucoup d'autres villes, nous avons des associations présentes dans d'anciens collèges, il y a eu une tentative de rénover l'un de ces établissements sur une parcelle peu éloignée du centre-ville. C'est une parcelle intéressante, si la Ville décide un jour de la vendre. Ce projet n'a pas abouti pour une raison essentielle qui est l'énergétique. Ce fut une catastrophe pour cet ancien collège attribué à des associations notamment culturelles. Nous avons rénové la moitié de l'établissement avant d'abandonner le projet, de vider ce site (toutes les associations ont emménagé dans l'actuelle MDA). Finir les travaux correspondait à une dépense d'environ 1 M€, notons que le budget de construction de la nouvelle MDA est plus important.

Aujourd'hui, pour une collectivité, le financement n'est pas un volet anecdotique. Les collectivités territoriales ont signé un contrat avec l'État. Il leur interdit d'augmenter leurs coûts de fonctionnement de plus de 1,2 % par an : nous devons trouver comment investir pour diminuer nos coûts de fonctionnement. La création d'un bâtiment neuf correspond à cette logique : la Ville va se dessaisir de l'ancien collège, plusieurs petites Maisons « historiques » ont été vendues, nous nous dessaisirons également de petits lots trop onéreux de patrimoine immobilier. La construction de la nouvelle MDA est portée également par une volonté d'optimisation financière.

Grégory AUTIER - RNMA

Merci aux intervenants d'avoir exposé les raisons ayant amené à la rénovation ou la construction d'une Maison des associations dans un lieu précis. La parole va être donnée à ceux qui souhaitent avoir des compléments d'information ou exposer des raisons qui n'auraient pas été énoncées.



ECHANGES AVEC LA SALLE

Denis DHALLUIN - Directeur de la Maison associative de Tourcoing

Tourcoing est une ville de 100000 habitants. La MDA est accueillie dans un bâtiment ancien mis à disposition par la Ville. La Ville a pour projet de construire une nouvelle MDA au centre-ville, dans 3 ans environ. Je souhaiterais avoir des informations de la Ville de Tours et de la Ville de Caen concernant les volumes, les superficies, comment on les estime. En effet, la MDA de Tourcoing n'accueille pas l'ensemble des associations de la commune ni toutes leurs réunions puisque dans les quartiers, il existe d'anciennes écoles, des maisons de quartier... mais dans des locaux encore plus vieux que l'actuelle MDA et qui seront vraisemblablement vendus. Comment avez-vous réfléchi aux surfaces à envisager pour répondre aux besoins des associations du territoire, notamment pour le stockage ?

Marion NICOLAY-CABANNE - Tours

Nous sommes également dans de l'optimisation immobilière, mais la Ville de Tours part de très loin. Elle possède de l'immobilier dans toute la ville et il n'existait pas de schéma directeur immobilier. Nous travaillons au recensement de ce patrimoine : localisation et état y compris en matière d'économie d'énergie.

Le bâtiment sélectionné était libre depuis 5 ou 6 ans (en dehors d'une crèche qui l'occupe temporairement), il est bien placé, nous n'avions pas envie de le vendre. Il se compose de 2 parties : des locaux administratifs et des salles. La Maison de la Réussite est installée dans les locaux administratifs. L'implantation dans ce quartier était volontaire. Il n'a pas été question de vendre l'autre partie du bâtiment, mais de décider de sa destination. Nous l'avions proposé au Centre social du quartier qui l'a jugé trop excentré. L'idée d'avoir une Maison des associations existait, le bâtiment faisant 2300 m², il permettait de développer de nombreux services, mettre des salles à disposition, avoir un petit lieu de stockage. Il s'agit d'une réhabilitation lourde puisque les travaux s'élèvent à 3,6 M€ (avec désamiantage, changement des fenêtres, création d'un ascenseur pour rendre les 2 étages accessibles). Une fois le projet bien avancé, le Centre social revient vers nous : nous leur avons proposé d'utiliser des salles. Comme le Centre social héberge d'autres associations, nous avons bien précisé que nous n'étions pas concurrents, notre mode de fonctionnement sera différent. Il est intéressant de travailler ensemble, mais il est compliqué de faire venir des gens extérieurs au quartier. Les associations implantées sont réticentes à l'installation de nouvelles associations, nous travaillons avec elles sur ce sujet. Nous souhaitons créer une véritable dynamique.

L'éventail était très grand entre les associations payant une location, d'autres logées à titre gratuit, certaines payant les charges, certaines ayant des conventions, d'autres n'en avaient pas. Nous avons organisé tout cela. Les associations s'installant dans la Maison des associations seront peu nombreuses.



Denis DHALLUIN - Tourcoing

Nous travaillons avec les élus de la Vie associative et la question des locaux associatifs est complexe. J'ai évoqué la superficie, mais en fait cela touche l'ensemble de la vie associative d'une commune. Il faut déterminer comment répondre en ce qui concerne les locaux de réunion, les locaux associatifs de permanence, de stockage. Comment donner la possibilité aux associations de vivre leurs projets sans que la Ville empiète trop ? Notre réflexion étant à ses débuts, il est très intéressant de savoir comment vous avez imaginé, construit avec le monde associatif.

Sophie SIMONNET - Caen

Le bâtiment que vous avez visité fait 1 800 m², soit l'équivalent de l'ancienne MDA, mais l'agencement est différent. La superficie n'est pas la seule question à se poser, il faut réfléchir à l'agencement permettant de travailler ensemble. Dans « le-1901 », tout est pensé pour que la mutualisation soit maximale. Nous savions quels locaux seraient vendus. Nous avons rencontré les associations une par une, lors de réunions en présence de David Osmont, le directeur de la MDA et des représentants des directions municipales concernées. Les associations devaient décrire leurs attentes, nous leur avons confirmé leurs besoins par courrier. Nous avons travaillé de façon formelle afin d'avoir un recensement très précis, un état des lieux du besoin réel. Par exemple, une association utilisait historiquement une petite maison dans une petite rue agréable alors qu'ils ne se réunissaient que 2 après-midis par semaine. Nous en avons conclu qu'il était inutile pour elle d'avoir des bureaux à usage exclusif tout au long d'une semaine. Ce travail a permis de favoriser la mutualisation, cela s'est fait assez naturellement. Des associations ont proposé de mutualiser des locaux avec d'autres ayant des thématiques proches ou communes. Ce travail précis de concertation est très long, il a été fait en lien avec les directions des services de la Ville, l'architecte et les associations. Fabrice FLEURY de la direction des bâtiments a géré le projet de main de maître aux côtés de l'architecte, Florent SCHNEIDER. Faire travailler ensemble toutes ces personnes a permis de donner vie à un projet qui correspond assez bien à ce qui a été défini lors de nos échanges.

J'envie la Ville de Tours qui est au début de nombreux projets, avec la création de la Maison des associations, le nouveau bâtiment... Partir de zéro est difficile, mais très stimulant.

Brigitte BOURGOIS - MDA d'Amiens

Je souhaite compléter la question de Denis DHALLUIN : les Maisons de Nanteuil et de Tours sont des Maisons d'activités associatives alors que celle de Caen est une Maison de vie associative, il n'accueille pas d'activités associatives. La MDA de Tourcoing doit réussir à se « caler » avec sa municipalité sur une question de fond : définir la politique municipale concernant la vie associative et celle des activités associatives. À Tourcoing, il existe des accompagnements et des développements purement « vie associative ».

Il est génial d'avoir des espaces mis à disposition d'activités, mais comment accompagne-t-on les associations ? Comment faire le choix entre activités et vie associative que l'on soit une municipalité ou une association ?



Marion NICOLAY-CABANNE - Tours

Nous n'avons pas fait de choix, nous aurons les deux aspects. Nous avons la chance d'avoir un bâtiment assez grand et neuf. En plus de quelques salles d'activités, il y aura une partie du bâtiment dédiée à l'accompagnement. Comme à la MDA de Caen, nous aurons un espace de coworking, les associations résidentes porteront en grande partie le projet d'animation, de formation et d'accompagnement des associations, il y aura des moyens humains. Il existe un embryon de Service Vie associative, il s'installera dans ce bâtiment. Il y aura même une pépinière d'associations pour accompagner leurs créations.

Lorsque nous avons envoyé le questionnaire à toutes les associations, nous avons précisé que nous souhaitons proposer un lieu ressource d'accompagnement à la Vie associative. Pour les activités, il existe des salles un peu partout dans la ville, environ 200 associations logées ne quitteront pas leurs locaux. Cependant, nous n'avons pas pu faire l'impasse sur quelques locaux d'activités dans la Maison.

Luc VILLEMANT - Nanteuil-le-Haudouin

Nous non plus, nous n'avons pas fait de choix. Les locaux ont 510 m² au sol, mais une mezzanine permettra de proposer des espaces pour les réunions associatives.

Le projet a débuté notamment grâce à la présence de Florie Clerc en tant que chargé de développement de la vie associative, parce que nous sommes « Point Information Vie associative ». Malgré la petitesse de nos locaux, l'accueil d'associations pour leurs réunions était proposé, car dans les petites communes, aucune salle n'est équipée pour ce genre d'activité. Par exemple, lorsque je suis arrivé il y a 5 ans à Nanteuil-le-Haudouin, le conseil d'administration de notre Centre socio-culturel se déroulait dans la salle du conseil municipal. Aucun autre lieu n'était suffisamment grand pour nous réunir. Aujourd'hui, l'équipe a augmenté, nous sommes 35 salariés, heureusement, nous avons le hangar pour nous réunir. C'est le seul lieu sur l'ensemble du canton qui puisse nous accueillir. Les seules grandes salles existantes sont les 2 gymnases, l'un se trouvant à Nanteuil, l'autre au Plessis-Belleville.

Paul BUCAU - RNMA

Toute l'année, je traite les demandes de villes sollicitant le RNMA à propos des financements d'une MDA. Il existe des financements municipaux, mais on ne voit pas de lignes budgétaires ciblant la vie associative au sein des départements, régions, de l'État et ses sous-divisions. La MDA et la vie associative financée par des échelons autres que municipaux le sont au titre d'autres enjeux de territoire, comme ceux de mixité sociale, de politique de la Ville... tel que nous l'avons vu. Si vous connaissez d'autres lignes de financement, avec d'autres portes d'entrée que vous auriez mobilisé, quelles sont-elles ?

Philippe CALVEZ - Maire-adjoint en charge de la Vie associative, des centres sociaux et autres lieux sociaux éducatifs - Quimper

Nous réalisons également à Quimper une nouvelle Maison des associations. En tant qu'élus présents aux Rencontres, quelque chose de commun nous guide, nous sommes persuadés du fait associatif, quelle



que soit sa nature. Nous sommes attachés à la citoyenneté et toutes ces questions inhérentes aux associations. Aujourd'hui, pour répondre à la question précédents sur les financements, les politiques publiques associatives sont portées essentiellement par les municipalités, ou les intercommunalités voire les métropoles parfois (mais il n'en existe que 9 en France). Mais derrière, c'est dur !

Nous avons eu une petite aide de l'État, et encore il ne voulait pas financer le projet porté par la municipalité. Officiellement dans les courriers reçus, ils ont financé l'achat de caméras pour le bien public et la sécurité des citoyens! Bien sûr ça a été utilisé sur le bâtiment associatif mais la logique de façade est celle-là.

La Région accompagnant les quartiers QUP, donc des fonds nous ont été accordés, et comme l'échelon départemental est un peu en déshérence, il a fallu pratiquement prendre en otage la présidente du Conseil départemental pour obtenir une aide (ndlr : rires). C'est la réalité à laquelle un élu local est confronté.

Nous avons de la chance, depuis des années, quelles que soient les équipes politiques, le fait associatif a été reconnu et nous avons un outil qui dépasse largement les limites de Quimper. Il s'agit de l'Espace associatif qui est un outil efficient. Nous faisons le pari de confier les 3/4 de la gestion de cet outil à l'Espace associatif. Ce n'est pas le rôle d'un élu ou d'une équipe portée par les élus de le faire. Un demi-poste d'agent m'accompagne sur le fait associatif. Par ailleurs, il y a les services techniques avec leurs 2000 salariés entre Quimper et Quimper Communauté.

A l'inverse des deux exemples municipaux présentés ici, nous avons fait le pari de confier la gestion de cet outil à l'Espace associatif, sur la base d'un bail, de conventions croisées pour les résidents (pour ne pas exposer l'Espace associatif à la vindicte d'associations). Il permet de gérer les salles, les bureaux partagés, les lieux de stockage et d'archivage.

Le choix du lieu est important, Quimper est une ville historique où il n'est pas possible de faire ce que l'on veut. Avec l'équipe municipale précédente, nous portions un projet de rénovation qui aurait coûté environ 2,5 fois ce qui était prévu au budget initial. Nous avons stoppé la rénovation, car il était difficile de respecter toutes les réglementations. Nous avons décidé de faire du neuf, mais où le placer? Les seules grandes surfaces disponibles étaient des surfaces sportives, il a fallu s'entendre avec le service des sports.

Il faut interroger les associations, il faut faire comprendre la mutualisation; or, travailler avec les autres est loin d'être évident. Le socle est de prendre en compte le fait associatif que portent les MDA municipales ou associatives. L'environnement diffère selon les territoires : grandes villes, villes moyennes, groupements de communes, petites communes rurales.

Nicolas LANGLAIS - Directeur du Développement social urbain, MDA de Boulogne-sur-Mer

En plus de nos missions de MDA, nous avons un projet d'accompagnement de la Vie associative. Les associations demandaient de plus en plus un accès au numérique, pour construire une page Facebook ou d'autres outils. Nous avons pensé à créer un Espace numérique quelque part dans la ville de Boulogne et nous avons choisi un quartier en QPV, en plein centre-ville. Nous n'avions pas d'école ou de collège désaffectés, il n'y avait que des cellules commerciales, nous en avons utilisé une. Très vite, nous nous sommes aperçus que cette surface suffisait amplement pour un Espace numérique. Mais comme il n'y avait pas d'action publique, de centres sociaux, de maisons de quartier, les habitants nous ont sollicités. Il s'agit parfois de la création d'un site Internet pour une association, ou d'une personne qui veut boire



un café, ou de Babeth qui demande de venir l'aider à décoincer son verrou... Nous nous demandons comment faire, car nos surfaces ne correspondent plus au projet initial. Nous avons créé du besoin en accompagnant des personnes, nous nous demandons si nous sommes toujours une Maison des associations ou si nous sommes devenus un lieu social, un lieu de vie sociale. Par ailleurs, nos locaux ne sont plus suffisants, où pouvons-nous aller? Nous ne voulons pas abandonner ce que nous avons commencé (travail de rue, médiation de rue, etc.). Tout cela crée une vie de quartier : si nous avons construit des locaux purement administratifs, cela n'aurait pas répondu à la demande des habitants. Comment pouvons-nous anticiper la superficie de nouveaux locaux dans de tels contextes où notre simple présence révèle les besoins au jour le jour ?

Jocelyne MARDOM - Présidente de la MDA de Saint-Benoît, de la Réunion

Nous avons une Maison associative qui a beaucoup de similitudes avec celle de Caen. Nous sommes implantés dans le quartier de Bras Fusil qui ressemble à celui de la Guérinière.

En tant que citoyenne, à l'époque, je me demandais pourquoi planter une MDA dans un quartier éloigné du centre-ville, seul quartier de la ville où il n'y a pas de terrain de football, dont la population est prioritaire. En mettant les morceaux de puzzle en place, je vois quels sont les enjeux définis par les élus. Il y avait des financements de l'Europe, des QPV, de quartier prioritaire. Mais l'enjeu majeur était de créer le lien avec la population, il n'était pas évident que les habitants du centre-ville se déplacent à Bras Fusil, etc.

Il n'y a jamais eu d'inauguration, malheureusement. En 2012, les locaux ont été ouverts, en 2019, le pari est gagné : le lieu est respecté, reconnu, bien implanté sur le territoire et même dans le département. Nous (**je parle au nom des bénévoles associatifs du territoire**) avons été associés lors d'un **Forum des associations** initié par la Ville au sujet de la coconstruction de la Maison en tant qu'association (statuts, fonctionnement, etc.). Le seul bémol est que nous n'avons pas été suffisamment associés à la façon de penser le bâtiment et souvent, je pense qu'il n'est pas nécessaire de faire de grandes études (je suis désolée pour Monsieur l'architecte) pour se dire que sur l'île de la Réunion, lorsqu'il y a un étage, il ne faut pas compter uniquement sur la climatisation, alors qu'il faut un an et demi pour la réparer.

Christophe BERTHIER - Adjoint au Maire à la Ville de Dijon

Le maire de Dijon m'a confié la délégation à la Vie associative depuis environ 18 mois, la collègue qui m'a précédé étant devenue adjointe aux sports.

Il a été question de construction d'une MDA : bravo pour cette belle réalisation qui fait envie. Il a été question de rénovation de locaux, et je voudrais vous donner quelques chiffres clés de 2018 concernant notre MDA. Elle est bien implantée, elle fait 5 étages, le rez-de-chaussée a été rénové. Lorsqu'une MDA existe, il faut la faire vivre et pour cela il faut une volonté politique, il ne faut rien attendre de l'État. Lorsqu'il n'y a plus d'impôt sur la fortune, il n'y a plus de mécénats, plus de dons. C'est aux seules collectivités d'assumer le fonctionnement d'une MDA.

En 2018, 4 150 associations avaient leur siège social à Dijon, avec 210 créations, il faut nourrir ces associations en subventions, mais aussi en locaux. Il n'y a eu que 22 dissolutions.



Sur l'ensemble de la Ville de Dijon, car il existe des locaux en dehors de la MDA, il faut gérer 70 000 m², ce qui est lourd, dont 4 000 m² uniquement à la Maison. Il y a eu 10 320 réservations de salles, pour 27 200 heures d'utilisation. Nous avons satisfait 22 nouvelles demandes de locaux hors Maison des associations : nous avons des locaux excentrés pour accueillir de grosses associations et surtout leur permettre de stocker du matériel lorsqu'il s'agit d'une fanfare, d'une association de danse, etc.

1 906 associations ont été référencées à la Maison des associations, 111 associations ont été hébergées dans des bureaux permanents et nous avons compté 467 boîtes aux lettres, 1 189 associations furent utilisatrices au moins une fois dans l'année. Pour conclure, il y a eu un peu plus 85 000 visites. Nous avons reçu 940 demandes de subventions, ce qui a nécessité d'ouvrir un portail 4 fois dans l'année, 526 associations ont eu une subvention et 12 653 000 € furent accordés. Cet effort considérable de la Ville de Dijon est maintenu pour que son tissu associatif reste exemplaire, pour le soutenir : dans une collectivité, la richesse de la vie associative est incontournable. Bravo pour vos efforts à toutes et à tous.